

## Mes aides en énergie

— Fonds Social Précarité  
et Efficacité Énergétique



Le dispositif de lutte contre  
la précarité énergétique du  
Sipperec

# Comprendre le Fonds Social Précarité et Efficacité Énergétique (FSPEE)

Le FSPEE est un fonds mis en place par EDF et le Sipperec — le service public qui gère le réseau d'électricité de votre territoire — au bénéfice de vos CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin qu'ils aident les usagers en situation précaire et abonnés aux Tarifs Réglementés de Vente (« Tarif Bleu EDF ») à payer leur facture d'électricité.

---

◆ J'ai besoin d'aide pour payer mes factures et je ne suis pas client EDF aux Tarifs Réglementés de Vente :

« Est-ce que je peux changer de contrat d'électricité ? »

— Oui, à tout moment !

« Je rencontre des difficultés pour le faire »

— **Contactez votre CCAS**, il pourra vous aider et vous orienter vers différents dispositifs d'aide adaptés.

**350 000 €**

de budget global en 2023

dédié au territoire du Sipperec



# Se faire accompagner par le Fonds Social Précarité Efficacité Énergétique

« En février 2023, j'ai eu du mal à solder ma facture d'électricité de 350 €. Grâce au Fonds Social Précarité Efficacité Énergétique, mon interlocutrice en CCAS m'a aidé à la régler en la prenant en charge à hauteur de 150 €. Pour le solde restant, elle a pris contact avec EDF Solidarité, qui m'a permis de payer en 10 fois. »

Michel, 74 ans,  
marié, Gennevilliers



« Je suis propriétaire de ma maison et j'ai beau faire attention à ma consommation d'électricité, ma facture reste élevée, mon interlocutrice en CCAS m'a donc proposé de faire un diagnostic thermique de mon logement. Il a été intégralement pris en charge par le Fonds Social Précarité Efficacité Énergétique et m'a permis de découvrir que l'isolation de mes fenêtres était défaillante. »

Sarah, 43 ans,  
mariée 2 enfants, Antony



« J'avais des factures d'électricité très élevées, mon interlocuteur en CCAS m'a donc parlé d'éco-gestes permettant de faire baisser ma consommation d'énergies et donc le coût de ma facture. En plus de ses conseils, elle m'a donné gratuitement des ampoules basse consommation, qu'elle a pu acheter grâce au Fonds Social Précarité Efficacité Énergétique. »

Anna, 28 ans,  
célibataire, Champigny-sur-Marne



« L'autre jour, en me rendant dans mon CCAS, j'ai trouvé un flyer du Fonds Social Précarité Efficacité Énergétique répertoriant vingt écogestes. Vous le saviez, vous, que couvrir les casseroles pendant la cuisson permettait d'utiliser quatre fois moins d'énergie ? »

Amine, 21 ans,  
en couple, Aubervilliers



◆ Je me reconnais dans une de ces situations ?  
Je fais face à une difficulté ? J'ai une question ?

Dans tous les cas, contactez votre CCAS pour être écouté, conseillé et bien orienté.

# 20 écogestes

## pour réduire ma consommation d'énergie !

### Électricité

- › Baisser le chauffage de 20°C à 19°C = -7% de consommation d'énergie
- › Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'énergie
- › Éteindre la lumière en quittant la pièce
- › Utiliser un programmateur pour ne chauffer que lorsque vous êtes là
- › **Baisser le chauffage en cas d'absence**
- › Privilégier l'achat d'appareils de classe énergétique basse consommation

### Eau

- › Régler le chauffe-eau entre 50 et 60°C
- › Bien remplir les machines et lave-vaisselle avant de les lancer et utiliser le programme éco
- › Prendre une douche plutôt qu'un bain
- › Couper l'eau en se brossant les dents

### Quotidien

- › Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- › Installer des ampoules LED
- › Fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur
- › La journée, ouvrir les rideaux et volets pour laisser entrer la lumière
- › **Faire sécher son linge à l'air libre**
- › Dégivrer le réfrigérateur : un demi-centimètre de givre = 30 % de consommation en plus

### Numérique

- › Éteindre son ordinateur
- › **Débrancher ses appareils électriques**
- › Placer les appareils loin des sources de chaleur
- › Éteindre la box internet et TV lorsqu'on n'en a pas besoin

En savoir plus sur : [sipperec.fr](http://sipperec.fr)

Pour bénéficier d'aides en énergie,  
contactez votre CCAS.



Sipperec